

Informations de base	
<p><b>2019/2762(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Cas de non-conformité, établie ou soupçonnée, aux règles de l'Union applicables à l'utilisation ou aux résidus de substances pharmacologiquement actives autorisées dans les médicaments vétérinaires ou en tant qu'additifs destinés à l'alimentation des animaux, ou aux règles de l'Union applicables à l'utilisation ou aux résidus de substances pharmacologiquement actives interdites ou non autorisées</p> <p>Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.01 Alimentation animale</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/2762(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/9/00750